

25^e Réunion Annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA)
08 – 11 Décembre 2009, Bamako, Mali

Allocution de Monsieur François Xavier de Donnea, Président du Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest de l’OCDE (CSAO/OCDE) à la Cérémonie d’Ouverture

Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali
Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement de la République du Mali
Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO
Monsieur le Président de la Commission de l’UEMOA
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS
Monsieur le Secrétaire Général Adjoint de l’OCDE
Mesdames et Messieurs les Ministres
Honorables Parlementaires
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs
Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires au Développement
Mesdames et Messieurs les Autorités Coutumières et Religieuses
Honorables invités
Chers participants,

Permettez-moi tout d’abord, d’exprimer ma reconnaissance aux autorités maliennes qui accueillent aujourd’hui notre 25^{ème} réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires. Notre gratitude va tout particulièrement à SEM Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali dont la présence à cette cérémonie d’ouverture nous honore et nous encourage. Nous y voyons un signe d’engagement et de détermination face au défi de la sécurité alimentaire, non pas seulement de la population malienne, mais de celle de l’Afrique de l’Ouest toute entière. De tout temps, le Mali s’est battu contre le fléau multiforme de l’insécurité alimentaire. L’initiative riz lancée en 2008 pour répondre à la flambée des prix des denrées alimentaires en est une illustration concrète. Mais le gouvernement du Mali a aussi, et de longue date, compris que les réponses résident *aussi* dans la solidarité et l’action régionale.

Mesdames, Messieurs les membres du Réseau
Chers participants,

Souvenons-nous que dès les années 70 - après les dramatiques sécheresses de 1969 et 1972 - les responsables politiques sahéliens fondaient le Comité permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel. Que bientôt, les pays de l’OCDE s’engageaient à leurs côtés, s’accordant sur la nécessité de s’engager d’une part dans un effort de *longue durée*, mais d’autre part aussi dans une dynamique de « *Concertation et de Coordination* ». Ces deux préoccupations, invoquant « l’unité d’action dans la durée », furent les ferments de la Conférence constitutive du Club du Sahel en 1976 à Dakar et du « *Contrat de Génération* » qu’elle sanctionna.

Une autre grande sécheresse, en 1984, est venue rappeler que la solidarité et la compassion ne sont pas suffisantes. Suite à cette nouvelle catastrophe, les nombreux désordres engendrés par un afflux massif et tardif de l’aide alimentaire ont amené les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel à consulter leurs partenaires sur l’opportunité d’animer un « Réseau » permettant de mieux se concerter, se préparer et coordonner leurs actions. Il s’agissait de s’engager sur le « *Chemin de la coordination* », tout en renforçant les capacités sahéliennes et ouest africaines en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires. C’est ainsi que naquit le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA), dont la première réunion eut lieu en décembre 1984, soit il y a exactement 25 ans.

Mesdames, Messieurs les partenaires au développement

Chers membres du Réseau,

Il est utile et nécessaire de s'interroger sur l'efficacité de notre action. Quel est le bilan du Réseau ? Si nous n'avions pas fait l'effort du dialogue il y a un quart de siècle, le regretterions-nous aujourd'hui ? Je crois que nous ne pouvons nous passer d'un espace de coordination aussi perfectible soit-il. Les raisons qui ont motivé la création du Réseau sont toujours d'actualité. D'une part, comme vous le savez, l'incertitude climatique est plus forte que jamais. D'autre part, alors que dans les années 70 les crises alimentaires n'étaient provoquées que par des récoltes insuffisantes, désormais nous devons faire face à un enjeu supplémentaire : celui de « *l'accessibilité et de l'utilisation alimentaire* ». La crise de 2005, qui a particulièrement affecté le Niger, celle de 2007-2008 qui a touché l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, en sont les témoignages. Les produits étaient disponibles mais trop chers pour les plus pauvres et les plus fragiles. Désormais, une frange importante de la population ouest africaine peut être considérée comme vulnérable aux évolutions d'une ensemble complexe de variables structurelles et conjoncturelles interagissant entre elles : l'évolution de l'économie globale, les cours mondiaux des produits alimentaires, l'efficacité du marché régional et la fluidité des circuits de commercialisation, les disparités monétaires, les accidents climatiques –sécheresses ou inondations, les conflits et leurs conséquences Suivre et comprendre ces mécanismes complexes, partager des diagnostics, harmoniser les méthodes, coordonner les interventions ; telles sont, à mon avis les impératifs d'un travail en réseau patient et volontaire.

Mesdames, Messieurs

Puisque nous célébrons cette année le 25^e anniversaire du RPCA, permettez-moi d'évoquer brièvement quelques acquis majeurs de notre travail en commun.

Nous avons accompli d'importants progrès dans le domaine de à **l'amélioration de l'efficacité de l'aide au service de la sécurité alimentaire**. Les origines de la réflexion sur l'aide alimentaire remontent aux analyses et débats conduits par les Secrétariats du Club du sahel et du CILSS dans les années 70 et 80, notamment les colloques de Nouakchott en 1979 et de Dakar en 1982 qui, analysant l'aide alimentaire, avaient souligné :

- son influence négative sur l'évolution des habitudes de consommation ;
- la concurrence qu'elle pouvait exercer vis-à-vis de la production locale, mais aussi
- le manque de coordination entre les différents acteurs pourvoyeurs d'aide et responsables politiques de la région

Ainsi, le principal souci qui animait les acteurs à l'époque était-il de minimiser autant que possible les effets pervers de l'aide alimentaire, de faire en sorte que celle-ci soutienne le développement et par conséquent qu'elle puisse disparaître à terme. C'est au nom de cette noble ambition que des négociations se sont engagées dans le cadre du Réseau et ont débouché sur la signature de la Charte de l'aide alimentaire le 10 février 1990 en Guinée Bissau, lors du sommet des Chefs d'États des pays membres du CILSS.

La Charte de l'aide alimentaire s'inscrivait avant l'heure dans les principes de la *Déclaration de Paris* adoptée en 2005. Sans hésitation aucune, je puis vous assurer que ce code de bonne conduite a eu un impact sur notre façon d'agir. L'utilisation de l'aide alimentaire pour le développement, pour le renforcement des marchés régionaux ainsi que pour la promotion de la production locale, développée par bon nombre d'acteurs de la sécurité alimentaire, comme le PAM, par exemple, montre bien que les principes édictés par la Charte ont effectivement influencé positivement nos approches. Nous devons nous en féliciter et surtout œuvrer pour la consolidation de ces acquis.

Nous avons également beaucoup progressé en matière **de coordination de l'action de prévention et de gestion des crises alimentaires**. Depuis plus de 20 ans, le RPCA nous

donne l'opportunité de développer un *consensus* sur l'analyse de l'état de la situation agricole et alimentaire de la région. Ce consensus est essentiel à la coordination des interventions valorisant les avantages comparatifs des uns et des autres. Nous ne sommes pas dans le meilleur des mondes et tout n'est pas parfait. Mais l'extrême dispersion d'avant le Réseau a laissé la place au dialogue et à la coordination.

Enfin, je voudrais insister sur une avancé plus récente. Au-delà de l'analyse et de l'action conjoncturelle, les membres du réseau réfléchissent désormais ensemble aux évolutions de fond, aux tendances structurelles, afin de se préparer aux évolutions futures. C'est à ce titre que nous avons décidé cette année de nous investir dans la problématique de l'accès des populations vulnérables aux aliments.

C'est également pour cette raison, que j'ai souhaité que nos travaux de demain soient consacrés aux pressions commerciales sur les terres agricoles. L'ampleur du phénomène va croissant. Vu les opportunités, mais aussi les risques qu'il engendre, les producteurs agricoles, les investisseurs internationaux, les gouvernements, les parlementaires, les organisations régionales et internationales et les agences de coopération, doivent ensemble en débattre et définir un plan d'action pour l'avenir. Il est à mon sens possible de concilier, d'une part, le développement des investissements directs étrangers en terres et, d'autre part, les impératifs de la sécurité alimentaire et du développement des populations ouest-africaines. La plateforme du Réseau et celle du Club sont toutes indiquées pour accompagner ce type de réflexion et préparer l'avenir.

Mesdames, Messieurs les membres du Réseau
Chers Participants,

Est-il besoin de rappeler que notre Réseau n'a de sens et d'utilité que si les propositions issues de ses travaux servent effectivement à la prise de décision. C'est pourquoi le Réseau s'est engagé dans la production de la « *Note aux décideurs* » basée sur les conclusions de nos réunions annuelles, ainsi que d'une « *Note mensuelle d'information sur la situation alimentaire (NISA)* ». L'implication active et très remarquée de la Commission de la CEDEAO et de celle de l'UEMOA est également un acquis inestimable. Elle enrichit les travaux du Réseau et augmente l'impact politique et opérationnel de ses conclusions et recommandations. Mais notre démarche est encore largement perfectible. Nous devons élargir le Réseau et son audience, augmenter sa capacité à nourrir la décision politique. C'est pourquoi nous devons œuvrer pour une implication plus active non seulement des gouvernements, mais aussi des parlementaires des pays ouest africains et du nord. C'est pourquoi un dialogue étroit et permanent avec les médias doit également être entretenu. Enfin, nous devons également entamer un dialogue soutenu avec des acteurs de la coopération Sud-Sud en Afrique de l'Ouest qui ne font pas partie du RPCA et du CSAO.

Mesdames, Messieurs,

Vaincre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et promouvoir le développement économique, constituent une importante priorité pour l'Afrique de l'Ouest. La communauté internationale s'en fait largement l'écho, notamment à l'occasion des réunions du G8 et du G20. Les responsables politiques ouest africains se mobilisent de plus en plus, comme en témoigne la signature en novembre dernier du pacte régional sur la sécurité alimentaire entre la Commission de la CEDEAO et ses partenaires financiers.

S'inscrivant dans cette dynamique, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest souhaite ouvrir une nouvelle ère de coopération avec les responsables politiques et les forces vives de la région, avec les organisations économiques régionales et avec la société civile, pour renforcer la sécurité alimentaire. Soucieux d'améliorer l'efficacité des réponses de la région en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires, le secrétariat du CSAO prendra dans les mois à venir des initiatives concrètes pour faire avancer la négociation de la Charte révisée

de l'aide alimentaire en 2010. Cette Charte, rebaptisée « **Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest** », doit insister davantage sur la dimension structurelle des crises alimentaires. Notamment sur le rôle des politiques et mesures préventives pouvant permettre à la région de se passer progressivement de l'aide alimentaire. Nous devons saisir l'opportunité qu'offre cet outil. Je ne doute pas de la volonté de tous les acteurs concernés d'aboutir rapidement à la signature de cette charte.

D'une manière générale, le CSAO assumera pleinement son rôle de forum de réflexion et de dialogue en ce qui concerne les enjeux majeurs de développement de la région, plus particulièrement la sécurité alimentaire. La réflexion que nous aurons demain, dans le cadre des travaux du RPCA et de notre Conseil d'administration, sur les « *Pressions commerciales sur les terres agricoles* » constitue un exemple du rôle de forum que le CSAO doit jouer au service de l'Afrique de l'Ouest

Avant de terminer, je voudrais rappeler qu'il y a juste 30 ans, en 1979, les Secrétariats du CILSS et du Club du Sahel organisaient un colloque d'experts à Nouakchott sur « *l'économie de la production vivrière* ». A cette époque, l'enjeu était d'augmenter la production qui stagnait, de régler l'épineux problème du stockage public coûteux et difficile à maîtriser, d'assouplir les systèmes de prix officiel, de laisser plus de place à l'initiative paysanne et au secteur privé. Le monde et l'Afrique de l'Ouest ont bien changé. Nous sommes aujourd'hui dans une économie de marché mondialisée dont les excès appellent au retour d'un minimum de régulation. Le thème de cette réunion du RPCA – marchés, transformation des produits locaux et sécurité alimentaire - n'est donc pas nouveau mais les données en son profondément différentes. Ceci justifie à mon sens le bien fondé du contrat de génération signé en 1976 entre l'Afrique de l'Ouest et les pays de l'OCDE dans le cadre du Club. Je pense qu'un engagement pour une nouvelle génération est nécessaire. Si peu de choses sont prévisibles que nous devons veiller ensemble à éviter le risque de devoir faire face à de nouvelles catastrophes en ordre dispersé.

Je suis convaincu que nos travaux traceront des pistes pour dynamiser le marché régional ouest africain de produits agricoles et alimentaires.

Enfin, je voudrais saluer l'effort remarquable des partenaires et membres du Réseau dont l'effort et l'engagement nous permettent d'avoir un Réseau ayant atteint l'âge de la maturité. Il me plaît tout particulièrement de remercier sincèrement le Canada et la Belgique pour leur soutien financier à l'organisation de cette 25^e réunion annuelle.

Je vous remercie de votre attention et de votre soutien.